

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**NATURE DU MARCHÉ** : Marché public de fournitures

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

### **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**

Nom de l'organisme : Etat - MEDDE - Direction Générale de l'Aviation Civile - Service de l'Aviation Civile de SPM

Point de contact : Monsieur le Chef de Service

Adresse : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche

BP : 4265

Code postal : 97500

Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411800

Télécopieur : 0508411818

Courriel : sacspm@aviation-civile.gouv.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

## **OBJET DU MARCHÉ**

### **Objet du marché :**

Fourniture d'un camion de déneigement 4X4 de 360 CV minimum destiné à la section Exploitation Aéroportuaire du Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon

**Type de marché de fournitures :** Achat

### **Classification CPV**

Objet principal : 34115000-6

Objet complémentaire : 34144000-8

**Lieu de livraison :** Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche

**L'avis implique :** un marché public

## **CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

Fourniture d'un camion de déneigement 4X4 de 360 CV minimum destiné à la section Exploitation Aéroportuaire du Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon

### **Quantités :**

- un camion de déneigement
- une lame frontale
- une formation mise en service sur site
- une benne semi-remorque

**Acceptation des variantes :** Oui

**Prestations divisées en lots :** Non

## **CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ**

### **Cautionnement et garanties exigés :**

\* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ;

\* Constitution d'une garantie à première demande relative à l'avance ;

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :**

\* Origine du financement : Budget Général de la Direction Générale de l'Aviation Civile;

\* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

\* Les prix seront fermes ;

\* Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;

\* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

### **Autres conditions particulières :**

\* Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics ;

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

### **Situation juridique - références requises :**

- \* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.minefe.gouv.fr> ;
- \* La forme juridique du candidat ;
- \* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- \* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

### **Capacité économique et financière - références requises :**

- \* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

### **Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**

La présentation d'une liste des principales fournitures de même type livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

**Marché non réservé à des ateliers protégés.**

## **CRITERES D'ATTRIBUTION**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 3 La valeur technique
- 2 Le prix des prestations

## **PROCEDURES**

**Type de procédure :** Appel d'offres ouvert.

### **Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 01/10/2015 à 16h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

## **RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : 05-15**

### **Autres informations :**

- \* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- \* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- \* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

### **Modalités d'ouverture des offres**

- \* Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- \* L'ouverture des plis n'est pas publique.

### **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :**

- \* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;
- \* Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "05-15", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation ;

### **Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

\* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

\* Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé.

\* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde".

\* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues

\* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

\* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

\* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "05-15", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

## **PROCEDURES DE RECOURS**

### **Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : BP:4200

Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411030

### **Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :**

\* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

\* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

\* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

## **DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 10/08/2015**

## **ADRESSES COMPLEMENTAIRES**

### **Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :**

Nom de l'organisme : Secrétariat du Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre et Miquelon

Adresse : Aéroport de Saint-Pierre Pointe-Blanche

BP : 4265

Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411800 Télécopieur : 0508411818

Courriel : sacsmpm@aviation-civile.gouv.fr